LYCÉE SAINT MAURICE

3 Rue Georges Bernard - CS 51007 - 26106 ROMANS Cedex - □ : 04.75.05.63.00
Email : secretariat@lycee-smndc.fr
Site du Lycée : http://www.lycee-smndc.fr

RENTRÉE 2023 – 2024

DATES ET HEURES DE RENTREE DES ELEVES

CLASSES	DATES	HORAIRES
2des	**Lundi 4 septembre**	De 08 h 30 à 12 h 00
1res	**Lundi 4 septembre**	De 14 h 00 à 16 h 45
Tles	**Lundi 4 septembre**	De 14 h 30 à 16 h 45

Début des cours le mardi 5 septembre 2023

PASTORALE

C'est l'art de vivre ensemble à la lumière de l'Evangile.
Par des temps d'échange, de partage, de témoignages de vie, de temps forts, des célébrations, la Pastorale vise à éveiller les élèves à l'intériorité et à permettre la découverte du sens de la vie.
Tous les élèves sont accueillis dans le respect de leur conviction. **A.SOUFIS – A.P.S**

LE PASS' RÉGION

Référent Pass'région **: Mme Alexandra DERLY (*passregion@lycee-smndc.fr*)**

GRATUIT, il est financé par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il regroupe des offres scolaires, culturelles, sportives, d'insertion professionnelle ou de solidarité.
Le Pass'Région offre des avantages utilisables dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes et la gratuité des manuels scolaires : **Il doit obligatoirement être présenté le jour du retrait des manuels**. Si un élève ne présente pas les documents nécessaires**, l'établissement facturera le montant demandé à compter des vacances de la Toussaint.**

Ce dispositif nécessite une commande de votre pass'région par Internet (PHOTO Obligatoire - type carte d'identité) pour les élèves de 2de dès le mois de juillet en le faisant adresser à votre domicile.

https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/206-commande.htm

P.A.I. Pour les élèves ***ayant bénéficié d'un PAI pour l'année scolaire 2022/2023,*** merci de **prendre contact** avec le Secrétariat de Direction jusqu'**au 30 septembre 2023**.
IMPORTANT : Dès la rentrée, merci d'apporter la copie de la synthèse de suivi de l'année dernière pour les élèves en PPS ainsi que la notification AEHS si existante.
NOUVEAU : Pour la mise en place du 1/3 temps, nous avons IMPÉRATIVEMENT besoin d'une copie de la demande d'aménagements aux examens accordée pour le DNB.
Possibilité d'obtenir un 2e jeu de livres, envoyer un mail à M. Verilhac avec un justificatif du PAI.

ACCÈS AU SELF / CAFETERIA

Le Self fonctionnera dès le mardi 5 septembre 2023.
Pour le self et la cafétéria un code d'identification sera remis à la rentrée à tous les élèves. **Une formule unique à 6.20 €.**
Pour approvisionner le compte :
- Ecole Directe à privilégier
- Chèque à l'ordre de l'OGEC à déposer dans la boîte aux lettres près de l'accueil
- Espèces auprès de l'accueil.

Il est impératif de réserver ou d'annuler votre repas sur Ecole Directe jusqu'à 10h10 le jour même.
Merci de veiller à ce que le compte soit toujours approvisionné.

CARNET DE CORRESPONDANCE

Il sera distribué à tous les élèves par le professeur principal le jour de la rentrée. Il est strictement personnel et devra être conservé en bon état. Chaque élève doit être en mesure de le présenter à tout professeur ou personnel de l'établissement qui le lui demandera. ***C'est la carte d'identité lycéenne.***

ABSENCES (Rappel du carnet de correspondance)

Pour un contrôle rigoureux, nous vous demandons ***impérativement de prévenir le service Vie Scolaire du lycée*** **dès le premier jour de l'absence de votre enfant** par téléphone **directement au 04 75 05 63 03** par mail **viescolaire@lycee-smndc.fr** ou par école directe.
Dès son retour au lycée, l'élève aura l'obligation de se rendre en vie scolaire muni d'un billet d'absence rempli et signé par vos soins.

RÉDUCTION SCOLAIRE

Pour pouvoir bénéficier d'une réduction sur la scolarité, **merci de nous transmettre au plus tard avant le 22 septembre,** le ou les certificats **attestant de la scolarisation** de vos autres enfants **dans un établissement privé du secteur**. **Passé ce délai, la réduction ne sera pas appliquée.**

ÉCOLE DIRECTE

Suivi en ligne de la scolarité de votre enfant : **pour les familles/élèves déjà présents l'an passé, les codes ne changent pas** (le site ferme le 13 juillet et rouvrira début septembre).
Pour les nouveaux élèves, des codes seront rapidement communiqués aux familles en début d'année. De nombreuses informations sont transmises par le biais de cette application. Deux accès sont ouverts, il est donc impératif que **les élèves et les parents** créent leur compte personnel et le consultent régulièrement.

ASSURANCE SCOLAIRE

Tous les élèves du lycée sont assurés auprès de la "Mutuelle Saint - Christophe" (individuelle accident pour les activités scolaires et extra scolaires, 24h/24, 7j/7 pour l'année scolaire 2023/2024).

LE JOUR DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les élèves doivent apporter :

- le relevé des notes de Français, pour les élèves qui ont fait leur classe de 1re dans un autre établissement.
- Pour les élèves passant un examen cette année, l'attestation de recensement ou JDC (Journée Du Citoyen) si celle-ci n'a pas été fournie dans le dossier d'inscription.
- Un chèque pour le Self si vous êtes concernés.

MANUELS SCOLAIRES

Les manuels scolaires sont financés par le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes et sont donc la propriété de l'établissement. Ils sont mis à la disposition des élèves pour la durée de l'année scolaire. Ils doivent être couverts et maintenus en bon état. Toute perte ou détérioration sera imputée aux utilisateurs et une retenue sera faite sur la caution lors de la restitution.
Ils sont distribués durant la semaine de rentrée sur **présentation du pass région** ET d'un **chèque de caution** de **300€** pour les 2ndes, **250€** pour les 1res et **200€** pour les terminales. Le référent des manuels pour ces 3 niveaux est M. VERILHAC (manuels@lycee-smndc.fr)
La distribution sera faite uniquement aux élèves en possession du règlement intégral (carte Pass'Région à jour + chèque de caution, non encaissé et restitué en fin d'année).

Les élèves n'ayant pas leur règlement intégral le jour de la distribution pourront venir récupérer la totalité de leurs livres lors d'une des permanences mises en place à la date qui vous sera indiquée. Si un élève ne présente pas les documents nécessaires**, l'établissement facturera le montant demandé à compter des vacances de la Toussaint.**

FOURNITURES SCOLAIRES

Prévoir une trousse complète, un agenda, des feuilles de classeur en attendant les instructions des professeurs.

ATTENTION : conformément au B.O n° 14 du 2 avril 2015, - *seules les calculatrices référencées « **MODE EXAMEN** » seront acceptées au baccalauréat à partir de la session 2018*

Il est recommandé : dès la seconde de posséder une calculatrice de type :

TEXAS INSTRUMENT : TI 83 PREMIUM avec PYTHON et mode examen ou autre modèle avec PYTHON et mode examen.

- ✔ ***Pour les 2de*** : 1 cahier de brouillon - 1 normographe - 1 classeur épaisseur moyenne (5 cm environ) avec pochette plastiques transparentes pour les séances d'AP + 1 clé USB (qui servira en 1re et Terminale) ;

- ✔ **Pour tous les élèves** de 2de à la Terminale prévoir une paire de baskets à semelles blanches pour le gymnase.
- ✔ **Pour les élèves de 1res QUI NE SUIVENT PAS LA SPECIALITE MATHEMATIQUES**, le lycée commandera un cahier d'activité (Cahier Hyperbole 1re) dont le prix (10€ environ) sera inclus dans la facture d'octobre.
- ✔ **Pour les élèves de 1re et terminale** : "Carnet d'enseignement scientifique" (un par famille).
- ✔ **Pour tous les élèves de 2de** : Prévoir d'acheter "La grammaire par les exercices" Bordas éditeur". A conserver pour la classe de 1re !

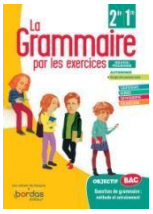

Pour l'acquisition de ces livres, et si vous le souhaitez, pensez à utiliser les 15 € de bon d'achat en librairie du pass région ou bien le pass culture (pour les 1ères et Tales).

PLANNING DES DEVOIRS Première et Terminale les mercredis ou samedis.

Première	**Samedi** 14/10/23		**Mercredi** 22/11/23	**Mercredi** 06/12/23	**Mercredi** 07/02/24	
Terminale	**Mercredi** 18/10/23	**Mercredi** 08/11/23	**Samedi** 18/11/23	**Samedi** 25/11/23	**Mercredi** 29/11/23	**Mercredi** 10/04/24

PROCHAINES RÉUNIONS PARENTS PROFESSEURS

Pour les secondes : **Mardi 12 septembre 2023** à partir de 18h en amphithéâtre.
Pour les premières et **les terminales** : **Lundi 18 septembre 2023** à partir de 18h en amphithéâtre.

JOURNÉE D'INTÉGRATION POUR LES SECONDES :

Une journée d'intégration est prévue au cours du mois de septembre.

JOURNÉE PHOTO : **Mardi 26 septembre 2023**

CONSEILS AUX ÉLÈVES POUR UNE MEILLEURE RÉUSSITE

Afin d'appréhender au mieux la rentrée, nous vous conseillons de reprendre un rythme de travail, une quinzaine de jours avant la rentrée afin d'être efficace dès le premier jour de reprise des cours. **Nous vous rappelons également qu'une tenue adaptée est exigée dès la rentrée scolaire, le survêtement est exclusivement réservé au cours d'EPS.**

L'établissement sera fermé du **14 juillet au 25 août 2023 inclus.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations cordiales et dévouées.

M. LECLERCQ,
Le Directeur Général

LYCEE SAINT MAURICE
LEP NOTRE DAME DES CHAMPS
3 rue Georges Bernard - CS 51007
26106 Romans-sur-Isère Cedex
Tél. 04 75 05 63 00
secretariat@lycee-smndc.fr